

> Mai 2026, page 3, en kiosques

CRÉDITS PUBLICS, FINANCE PRIVÉE, L'HEURE DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Ah Dieu ! que la guerre est jolie

Longtemps ils ont incarné le type humain le plus méprisable qu'on puisse imaginer : les marchands de canons, dont Bob Dylan estimait qu'ils ne « valent pas le sang qui coule dans leurs veines ». Aujourd'hui, l'Union européenne les érige en héros du grand réarmement moral et militaire. Cet engouement morbide percole aussi dans le secteur financier, où l'État encourage les investissements « kaki ».

PAR THOMAS JUSQUIAME

« **V** OIR un missile sortir de nos usines pour être livré aux forces, ça rend mon métier extrêmement concret, j'y ai ma part de responsabilité. » « Thibault », technicien dont le témoignage est cité dans une vidéo promotionnelle du fabricant MBDA, ne croit pas si bien dire. Les produits de son employeur ont récemment foudroyé écoles, mosquées et camps de réfugiés gazaouis, causant la mort de plus de cinq cents personnes, dont une centaine d'enfants (1). Cette entreprise européenne d'armement — au carnet de commandes bien garni, à hauteur de 44 milliards d'euros (*Challenges*, 23 février 2026) — met pourtant tout en œuvre pour enjoliver ses marchandises : un code éthique qui « veille au respect des libertés fondamentales et des droits humains » ; des opérations de sensibilisation du personnel sur l'identité de genre, la neurodiversité ou la ménopause ; le lancement de projets de reforestation et de préservation des nappes phréatiques ; ou encore l'adoption de « pratiques d'écoconception » du matériel de guerre, afin de « réduire l'impact environnemental à la source » (2) — un pas vers les bombes bio ?

Mais cette stratégie de gestion du risque réputationnel a-t-elle encore un sens quand les médias, les principaux partis de gouvernement et la présidence de la République communiuent dans la célébration du grand réarmement et de l'activité militaire (3) ? Les lecteurs de *L'Express*, du *Point* ou du *Parisien* ont récemment pu feuilleter des catalogues promotionnels d'engins français, les auditeurs de France Culture apprendre « comment préparer les hommes à la guerre » (30 octobre 2025), cependant que les abonnés du quotidien *Le Monde* découvraient en mars 2025 un dossier en six volets dont l'article initial s'intitule « Les dépenses militaires, un levier pour la croissance ».

Ce dernier fait écho aux directives de la « Revue nationale stratégique 2025 », qui appelle de ses vœux « une économie qui se prépare à la guerre ». Pour faire tomber sur le secteur une pluie d'« investissements massifs, qu'ils soient publics ou privés », le secrétariat général de la

défense et de la sécurité nationale (SGDSN) recommande que l'État s'assure que « *les politiques internes des banques et des assurances n'aillent pas au-delà des exclusions réglementaires* » : en clair, il s'agit de veiller à ce que les « *règles ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance)* ne dissuadent pas les investisseurs de financer les entreprises de la base industrielle et technologique de défense (BITD) » (4).

« Armées robotiques napoléoniennes »

Le 20 mars 2025, devant un parterre d'investisseurs et de patrons réunis à Bercy, M. Sébastien Lecornu, alors ministre des armées, soucieux de « *lever les derniers verrous culturels et réglementaires* », rappelait avec « *fermeté* » que le secteur militaire ne représentait pas un investissement « *sale* ». La Commission européenne a, elle, décidé que « *la finance durable de l'Union européenne [était] compatible avec l'investissement dans le secteur de la défense* » (5). Ainsi, certaines armes nucléaires, incendiaires, munitions à uranium appauvri deviennent éligibles aux investissements « *éthiques* », au même titre que les chars, les canons, les avions de chasse, les obus et les logiciels de surveillance. Seules les armes interdites restent pour le moment taboues. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, le nombre de fonds ESG exposés à l'industrie de l'armement nucléaire aurait augmenté de plus de 50 % (Bloomberg, 24 août 2025). Ces placements gérés selon des critères « *environnementaux, sociaux et de gouvernance* » sont réputés liés au développement durable...

Un consortium de journalistes a récemment révélé que 120 milliards d'euros issus des fonds « *verts* » de banques telles que le Crédit agricole, le Crédit mutuel, la Banque populaire et la Caisse d'épargne (groupe BPCE) ont été investis entre 2021 et 2025 dans l'industrie des armes — dont certaines impliquées dans le génocide à Gaza. La Commission européenne les a justifiés par leur contribution à la « *durabilité sociale* ». Sans le savoir, de petits épargnants européens ont potentiellement contribué à valoriser les actions d'Elbit Systems, le plus grand fabricant d'armes israélien, impliqué dans la destruction de terres agricoles à Gaza, par le biais de fonds ESG consacrés à la « *transition climatique* » (6).

Ce fléchage des investissements privés en faveur du complexe militaro-industriel s'inscrit dans une stratégie de soutien institutionnel plus large. La sollicitation du contribuable européen — 800 milliards d'euros avec le plan « *ReArm Europe* » — et français — plus de 700 milliards cumulés sur les deux dernières lois de programmation militaire — s'accompagne d'une mobilisation du premier investisseur européen, la Bpifrance. Détenu par l'État, la « *banque des entrepreneurs* » a lancé en octobre 2025 une quête de financement auprès des particuliers, en partenariat avec le groupe BPCE. Avec leurs plans d'épargne-retraite (PER) ou leurs assurances-vie, les Français peuvent à présent directement miser sur des entreprises d'armement. Ces investissements, particulièrement risqués et sans garantie de rendement, s'ajoutent au milliard d'euros injecté chaque année depuis 2021 par Bpifrance dans les « *jeunes pousses* » du secteur (7). Trois dispositifs couronnent l'ensemble : un « *fonds innovation défense* » alimenté par la direction générale de l'armement (DGA), l'assureur allemand Allianz et MBDA à hauteur de 400 millions d'euros pour prendre des participations dans les entreprises prometteuses ; un « *accélérateur défense* » pour les accompagner dans leurs choix stratégiques ; un « *prêt DEF'FI* » avantageux pour combler

leurs besoins de trésorerie. La banque d'investissement public vante même une « *opération de porte à porte* » auprès de centaines d'entreprises pour les avertir de cette manne financière à leur disposition.

Une fois créées et consolidées, les petites et moyennes entreprises seront mûres pour tomber dans les filets tendus par quelques grands groupes militaires Illustration de cette mécanique économique bien huilée : en janvier dernier, Dassault Aviation annonçait un investissement de 200 millions d'euros dans le vendeur de drones autonomes Harmattan AI, dont le jeune fondateur assimile ses marchandises à des « *armées robotiques napoléoniennes* » (Le Grand Continent, 15 février 2026). La valorisation de cette entreprise créée en 2024 dépasse à présent le milliard d'euros.

Si les investisseurs institutionnels ont depuis longtemps intégré les valeurs de l'armement dans leurs portefeuilles d'actifs, « *la nouveauté réside dans l'appétit des fonds de capital-investissement [private equity funds], qualifiés de finance alternative, pour le secteur de l'armement* », allant « *à l'inverse des discours selon lesquels les marchés n'aiment pas la guerre* », analyse Claude Serfati, économiste et spécialiste de l'industrie de l'armement. Dans un contexte d'intensification des guerres et des tensions géopolitiques, miser sur des entreprises grassement subventionnées et soutenues par des commandes pluriannuelles de l'État représente un bon pari, car « *peu de secteurs industriels bénéficient d'un taux de croissance de leur chiffre d'affaires équivalent à celui de l'armement* », complète le chercheur. En 2025, les entreprises technologiques de défense ont vu les investissements en provenance du capital-risque — largement dominé par les acteurs nord-américains — bondir de 132 % en Europe, soit la plus importante progression tous secteurs confondus (8).

D'autres filières industrielles réclament elles aussi leur part du gâteau. D'après une étude publiée en octobre 2025 par Bpifrance et titrée « *Aux armes, dirigeants ?* », une entreprise non liée au secteur militaire sur deux aimerait « *s'y développer, soit par opportunité de développement, (...) soit par contrainte* ». Les exemples récents de Renault, constructeur automobile en difficulté qui lance un projet de production de drones militaires, et Mistral IA, start-up d'intelligence artificielle en vogue ayant conclu un partenariat avec le ministère des armées, illustrent cette tendance.

Comme le rappelle Serfati, les dépenses publiques d'éducation, de transports ou de communications représentent des investissements beaucoup plus fructueux, en termes économiques et sociaux, que celles destinées aux armements : « *Les entreprises n'utilisent pas de Rafale pour produire autre chose, pas plus que les ménages ne consomment de missiles.* » Financer la santé ou le logement génère en outre davantage d'emplois indirects que les secteurs à dominante militaire, grâce notamment aux liens qu'ils établissent avec les autres filières de l'économie. L'activité à finalité sociale crée par exemple trois fois plus de postes que les secteurs de production militaire (9).

Mais considérer l'économie de guerre comme une industrie banale est-il seulement envisageable ? Aux millions de morts engendrés par les conflits armés depuis la seconde guerre mondiale s'ajoutent les désastres écologiques qu'ils entraînent. En excluant l'impact des combats, on estime que le complexe militaro-industriel représenterait à lui seul 5,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (10) ; atteindre le seuil des 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) consacrés aux dépenses militaires fixé par l'Organisation du traité de

l'Atlantique nord (OTAN) reviendrait à émettre 2,33 milliards de tonnes d'équivalent CO2 d'ici à 2030 — soit une consommation annuelle proche de celle du Brésil et du Japon réunis (11). Chargé d'études à l'Observatoire des armements, Tony Fortin compare la dérégulation du marché militaire à un « *un libéralisme autoritaire opaque, où les industriels font ce qu'ils veulent* ». Le secret-défense empêche en effet la Cour des comptes d'accéder à certaines données pour vérifier l'usage des ressources publiques, tandis que l'État invite les entreprises militaires « *à recourir à la loi du 26 juillet 1968, dite de blocage, pour contrer des demandes d'informations, voire des audits intrusifs* » (12).

Pour reprendre le contrôle, Fortin préconise un plus fort niveau de transparence de l'État sur les exportations. « *Les Pays-Bas doivent rendre publiques sous deux semaines les licences d'exportation accordées aux entreprises militaires* », tout comme l'Allemagne, où le Parlement contrôle tous les appels d'offres supérieurs à 25 millions d'euros. En France, la commission parlementaire créée en 2023 pour contrôler les exportations n'est pour lui qu'« *une coquille vide qui ne commencera à exercer pleinement son rôle que si le débat prend de l'ampleur dans la société civile* ». L'Observatoire a créé un réseau de surveillance des entreprises d'armement et formé des citoyens à enquêter sur leurs activités. La coalition d'organisations militantes Guerre à la guerre, créée en 2025, tente également de mobiliser la société civile au travers d'actions et de rassemblements — quatre mille personnes se sont réunies au salon aéronautique du Bourget pour s'opposer aux « marchands de mort ». Les récentes mobilisations des dockers de Gênes — soutenus par un cortège de cinquante mille personnes dans la ville —, Marseille et Tanger, mais aussi de leurs collègues de Suède et de Belgique (13), pour bloquer des cargaisons de matériel militaire à destination d'Israël, traduisent la volonté d'une partie de la société de peser sur les conflits. La perspective d'une production militaire par Renault provoque elle aussi des remous chez les travailleurs. Car le « grand réarmement » que l'Union européenne propose comme voie de salut, c'est d'abord cela : une industrie consommatrice d'argent public dont la paix menace les bénéficiaires.

THOMAS JUSQUIAME
Journaliste.

-
- (1) Ariane Lavrilleux *et al.*, « Gaza : le missile MBDA complice de crimes de guerre [<https://disclose.ngo/fr/article/gaza-le-missilier-mbda-complice-de-crimes-de-guerre>] », Disclose, 17 juillet 2025.
 - (2) « Sustainability report 2024 [https://www.mbda-systems.com/sites/mbda/files/2025-06/mbda_sustainability-report-2024_webfriendly.pdf] » (PDF), MBDA, juin 2025.
 - (3) Jérémie Younes, « Atmosphère de guerre et militarisation du débat public [<https://www.acrimed.org/Atmosphere-de-guerre-et-militarisation-du-debat>] », Acrimed, 2 février 2026.
 - (4) « Revue nationale stratégique 2025 [<https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/revue-nationale-strategique-2025>] », SGDSN, Paris, juillet 2025.
 - (5) Respectivement « Le gouvernement renforce le financement de l'industrie de défense [<https://www.info.gouv.fr/actualite/le-gouvernement-renforce-le-financement-de-lindustrie-de-defense>] », info.gouv.fr, 20 mars 2025 ; et « Commission notice on the application of the sustainable finance framework and the corporate sustainability due diligence directive to the defence sector [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ%3AC_202504950] », *Journal officiel de l'Union européenne*, Bruxelles, 30 décembre 2025.
 - (6) Yann Philippin, Giorgio Michalopoulos et Stefano Valentino, « Avec l'argent des fonds verts, des banques financent les entreprises d'armement [<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/171225/avec-l-argent-des-fonds-verts-des-banques-finacent-les-entreprises-d-armement>] », Mediapart, 17 décembre 2025.

- (7) « Bpifrance renforce son soutien aux entreprises stratégiques françaises du secteur de la défense [<https://presse.bpifrance.fr/bpifrance-renforce-son-soutien-aux-entreprises-strategiques-francaises-du-secteur-de-la-defense/?lang=fra>] », Bpifrance, 20 mars 2025.
- (8) « The state of defence tech 2025 [<https://content.dealroom.co/uploaded/2025/09/The-State-of-Defence-Tech-2025-Dealroom-Resilience-Media-1.pdf>] », dealroom.co, 29 septembre 2025.
- (9) Claude Serfati, *L'État radicalisé. La France à l'ère de la mondialisation armée*, La Fabrique, Paris, 2022.
- (10) Stuart Parkinson et Linsey Cottrell, « Estimating the military's global greenhouse gas emission [<https://www.sgr.org.uk/publications/estimating-military-s-global-greenhouse-gas-emissions>]s », Scientists for Global Responsibility & Conflict and Environment Observatory, novembre 2022.
- (11) « Nato's 3,5% spending goal. Unsustainable on every count [<https://www.tni.org/en/publication/natos-35-spending-goal>] », Transnational Institute, 19 juin 2025.
- (12) « Revue nationale stratégique 202 [<https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/revue-nationale-strategique-2025>]5 », *op. cit.*
- (13) Sophie Boutière-Damahi, « De l'Indochine à Gaza, quand les dockers se mobilisent contre la guerre [<https://www.slate.fr/monde/guerre-indochine-gaza-dockers-mobilisation-blocage-livraison-cargaisons-armement-israel-transport-maritime-desobeissance-syndicats>] », 12 août 2025.

Mot clés: [Union européenne](#) [Armement](#) [Industrie de l'armement](#)
